

Des mesures de soutien nationales pour limiter les effets de la crise sur l'emploi et le chômage

En Normandie, comme au niveau national, le recours important à l'activité partielle a permis de limiter les effets du recul de l'activité. Fin 2020, la région comptait 12 000 emplois de moins qu'en 2019, soit une baisse de 1,1 %, équivalente à celle observée au niveau national (- 1,0 %). Les secteurs les plus touchés ont été l'industrie et le tertiaire marchand ; la construction et le tertiaire non marchand (dont les emplois publics) ont été moins affectés par la crise sanitaire et ont poursuivi la tendance à la hausse observée depuis trois ans. Ces deux secteurs ont créé de nouveaux emplois sans pour autant compenser les pertes subies dans les autres secteurs. L'emploi intérimaire s'est aussi très fortement replié pendant les périodes de restriction sanitaire et s'est redéployé pendant le rebond de mai et juin 2020. La baisse de l'emploi intérimaire sur l'ensemble de l'année 2020 est cependant moins prononcée dans la région qu'en moyenne nationale (respectivement - 3,3 % et - 5,3 %). Tous les départements de la région Normandie ont subi un recul de l'emploi en 2020. L'Eure, la Manche et le Calvados sont assez fortement touchés, la Seine-Maritime et l'Orne plus modérément.

Ce recul de l'emploi ne s'est pas accompagné, *in fine*, d'une forte progression du taux de chômage mais d'un allongement des durées d'inscription.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi a été particulièrement volatile en 2020. Immédiatement après l'annonce des mesures de confinement de mars 2020, le nombre d'inscrits a dépassé 200 000 personnes, soit une hausse mensuelle historique de 25 % en avril. Fin 2020, le nombre d'inscrits est revenu à un niveau proche de celui d'avant-crise (+ 2,5 % par rapport à fin 2019), mais avec une part croissante des demandeurs de longue durée qui représentent plus de la moitié de l'effectif.

Le taux de chômage normand a connu de fortes variations au cours de l'année mais termine en baisse (de 0,1 point) sur un an à 7,7 % (8,0 % en moyenne nationale). La politique d'insertion dans l'emploi a été renforcée pour atténuer les effets de la

crise. Les entrées dans les contrats aidés et les aides pour l'embauche des jeunes ont été plus nombreuses. Les entreprises normandes ont elles aussi eu un recours massif au dispositif d'activité partielle.

La crise sanitaire n'a pas eu d'effets sur le rythme de création d'entreprises en Normandie : les créations atteignent un nouveau record en 2020 (+ 1 800), porté principalement par les micro-entreprises et dans une moindre mesure les sociétés. La dynamique de créations est particulièrement marquée en Seine-Maritime, mais elle concerne tous les autres départements et toutes les activités. Les défaillances d'entreprises sont, pour leur part, en très net recul (- 1 300, soit - 40 %).

La situation économique dans les secteurs d'activité est assez diverse.

Pour l'agriculture, les rendements des principales cultures régionales sont affectées par les aléas climatiques.

Dans le secteur de la construction, l'activité a ralenti. Les mises en chantier de logements ont été moins nombreuses (14 000, soit - 3 % par rapport à 2019). Les autorisations de construction de logements ont connu une baisse plus modérée. Les surfaces autorisées de locaux non résidentiels sont en progression de plus de 4 %, et se distinguent très nettement de la forte baisse nationale (- 23 %). Les ventes et les réservations de logements neufs, en baisse, affectent la promotion immobilière privée mais les prix de l'immobilier neuf restent toujours attractifs en Normandie.

Les activités de transport et les immatriculations de véhicules sont très marquées par la crise sanitaire. La région subit une baisse généralisée du trafic maritime dans ses principaux ports (Le Havre, Rouen, Cherbourg, Dieppe ou Caen-Ouistreham). La baisse massive des importations de pétrole brut se conjugue à un recul important du transport des matériaux de construction (en lien avec l'arrêt des chantiers de construction de mars à mai). Le transport fluvial est ainsi en net repli en dépit de la dynamique

d'acheminement de céréales vers le port de Rouen au cours du premier semestre 2020. Le transport aérien de passagers en Normandie, davantage orienté vers les vols internes, est moins impacté qu'au plan national où la part des vols internationaux est beaucoup plus importante.

Dans l'hôtellerie, dès la mi-mars, les fermetures d'établissements et le confinement ont provoqué une chute brutale de la fréquentation touristique et du chiffre d'affaires dans ce secteur. À partir de juin, la clientèle résidente a permis de générer un regain d'activité de courte durée. À l'automne, la fréquentation touristique s'est de nouveau dégradée avec le deuxième confinement. L'année 2020 est marquée par une forte baisse des chiffres d'affaires (- 44 % en moyenne, - 91 % durant le premier confinement et - 80 % en novembre). Nombre d'entreprises ont recouru (près de huit établissements sur dix en avril et mai) au dispositif de l'activité partielle. En novembre et décembre, sept établissements sur dix y ont eu recours.

Dans ce contexte de crise mondiale, les échanges extérieurs en Normandie se sont fortement réduits. Les importations se sont repliées, essentiellement en raison de la baisse des importations de pétrole brut de deux tiers et de la chute des prix du pétrole. En revanche, les échanges de produits pharmaceutiques ont nettement augmenté, de 15 % à l'export comme à l'import.

La Normandie reste parmi les premières régions françaises pour les activités de commerce international, l'essentiel étant concentré en Seine-Maritime.

À la fin de l'année 2020, l'activité n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise. Les indicateurs les plus récents du nombre d'heures rémunérées sont relativement bien orientés sur le début de l'année 2021 mais dans un contexte général encore en retrait par rapport au niveau d'avant-crise (- 6 % par rapport au 4^e trimestre 2019, - 7 % en moyenne nationale). Sont notamment encore en retrait l'industrie, les activités administratives et de soutien aux entreprises (- 5 %). Le secteur de l'hébergement et de la restauration subit

toujours une activité fortement réduite par rapport à son niveau d'avant-crise (- 56 %). En revanche, les secteurs de la construction, du transport-entreposage et des activités immobilières ont quasiment retrouvé leur niveau d'avant-crise ; les activités financières et d'assurances l'ont dépassé de 2 %.

Au 1^{er} trimestre 2021, en Normandie, l'emploi salarié progresse légèrement de 0,1 %. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (de catégorie A) diminue légèrement tandis que le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée poursuit sa progression (encore + 1,2 %

ce premier trimestre de 2021, + 10,2 % depuis un an dans la région), dans tous les départements normands. Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, toutes catégories confondues, sont moins nombreux qu'au trimestre précédent mais cette baisse y est moins prononcée. Au 1^{er} trimestre 2021, la création d'entreprises en Normandie suit la tendance nationale (+ 8 % contre + 10 %). Le cumul sur un an de logements commencés continue de progresser en mars 2021 (+ 11 %) alors qu'il est encore en baisse en moyenne nationale (- 3,7 %). Lors du 1^{er} trimestre 2021, le montant des transactions par cartes bancaires

retrouve un niveau proche de celui de 2019, il est même à un niveau un peu supérieur en Normandie. En avril 2021, un nouveau recul des transactions par cartes bancaires est observé sous l'effet des dernières mesures de restrictions sanitaires. Les difficultés économiques se sont traduites par une forte augmentation du nombre d'allocataires d'aides sociales en 2020. Le début de l'année 2021 ramène ces effectifs à un niveau proche de celui d'avant-crise. ●

Auteur :

Christian Camesella (Insee Normandie)

En 2020, la crise sanitaire a pesé lourdement sur l'activité économique mondiale

L'activité mondiale en 2020 a été avant tout déterminée par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et par les mesures d'endiguement adoptées dans les différents pays. La Chine, où le confinement strict et la chute de l'activité ne se sont pas étendus au-delà du premier trimestre, a enregistré un PIB en croissance de 2,3 % en moyenne sur l'année. Les États-Unis – où l'épidémie s'est peu à peu intensifiée, entraînant la mise en place de restrictions locales – et le Japon – bien que relativement épargné – ont en revanche connu une chute du PIB de - 3,5 % et - 4,7 % respectivement. De même, et de façon plus marquée, le PIB a diminué de 6,7 % en moyenne dans la zone euro, laquelle a connu deux vagues épidémiques, au printemps et à l'automne, et instauré des restrictions nationales strictes. Dans la plupart des pays, la consommation des ménages a souffert des mesures limitant les déplacements et la consommation des ménages ; la production des branches du commerce, des services de transport et de l'hébergement-restauration a été particulièrement affectée.

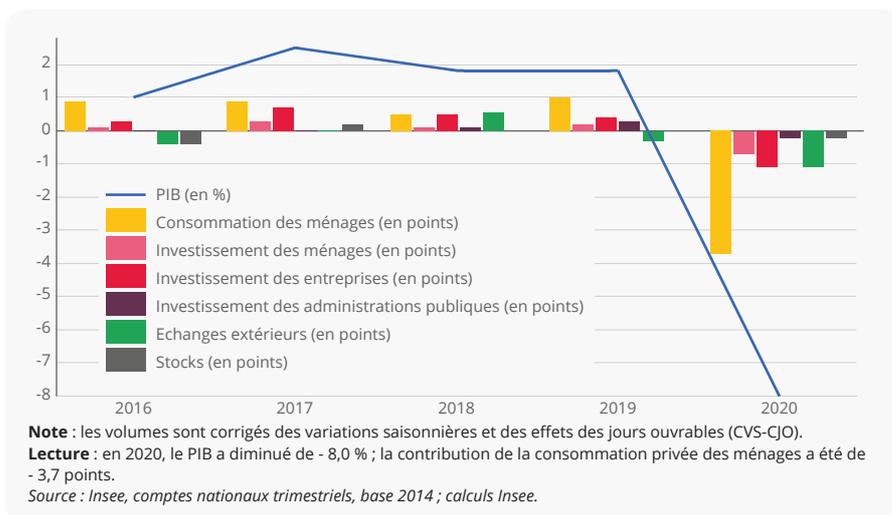
En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'activité économique française a chuté fortement à - 8,0 % en 2020¹ ► **figure 1**. L'effet de la crise sanitaire a donc été du même ordre de grandeur qu'en Italie (- 8,9 %), nettement plus prononcé qu'en Allemagne (- 5,1 %) et un peu moins qu'au Royaume-Uni et en Espagne (respectivement - 9,8 % et - 10,8 %). Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages², de - 3,7 points : les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec – entre autres – la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. Bien que, de manière inhabituelle, la baisse de

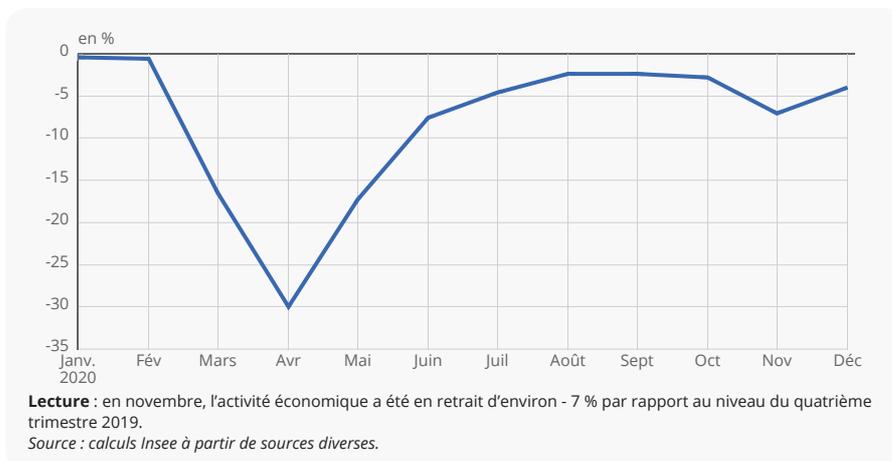
l'investissement n'ait guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste contribue à hauteur de - 2,1 points à la chute du PIB – l'investissement des entreprises contribuant plus que celui des ménages et que celui des administrations publiques. La contribution des échanges extérieurs suit, à - 1,1 point : les exportations ont en effet davantage

diminué que les importations, bien que les deux aient pâti de la situation économique dégradée de la France et de ses principaux partenaires (notamment européens). Cette forte baisse du PIB en moyenne sur l'année recouvre cependant de grandes disparités mensuelles, au gré de l'évolution de la pandémie et des mesures de restrictions ► **figure 2**.

► 1. L'activité économique française a fortement chuté en 2020, avec des contributions négatives de tous les principaux postes de la demande



► 2. En 2020, les deux confinements nationaux ont engendré une baisse d'activité d'ampleur inédite en avril, puis une rechute de moindre ampleur en novembre



1 Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.
 2 Contrairement à la crise de 2008-2009, où la contribution négative de l'investissement dominait.

Le creux d'activité le plus marqué s'est situé au mois d'avril, à environ - 30 % (en écart au niveau d'avant-crise, à savoir le quatrième trimestre 2019) : il reflète la sévérité du confinement mis en place entre le 17 mars et le 11 mai au moment de la première vague épidémique (fermeture d'une partie de l'économie et interdiction de sortir du domicile hors motifs autorisés) mais aussi sa soudaineté, obligeant de nombreuses entreprises à réduire ou cesser leur activité du fait de l'absence de protocoles sanitaires ou de la difficulté à instaurer massivement le télétravail. Le rebond a cependant été particulièrement vif en mai et juin, l'activité se stabilisant entre août et octobre à près de - 3 % par rapport à son niveau d'avant-crise. La résurgence de l'épidémie et le confinement instauré en novembre ont ensuite conduit à une nouvelle baisse de l'activité, mais d'ampleur bien moindre, celle-ci se situant ce mois-ci à - 7 % en écart à l'avant-crise : les mesures mises en place entre le 30 octobre et le 15 décembre ont en effet été moins strictes, et les ménages et les entreprises se sont davantage adaptées à la situation sanitaire (protocoles sanitaires, télétravail).

L'impact de la pandémie a été contrasté suivant les différentes branches d'activité

En 2020, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage baissé que la consommation privée, avec néanmoins

des différences selon les branches ► **figure 3**. La chute de la valeur ajoutée a été la plus forte dans l'hébergement-restauration (- 42 %) – en lien avec les fermetures réglementaires et l'arrêt d'une grande partie du tourisme –, dans les matériels de transport (- 28 %) et les services de transport (- 23 %) – qui ont souffert de la baisse des déplacements nationaux et internationaux –, dans la construction (- 16 %) – qui a surtout été affectée pendant le premier confinement –, et dans les autres services aux ménages (- 23 %) – qui regroupent les activités culturelles et sportives. Au total, les contributions les plus fortes à la baisse totale de la valeur ajoutée sont celles de l'hébergement-restauration, des services de transport et – en raison de leur poids dans la valeur ajoutée et dans le sillage de la situation économique globalement dégradée – des services aux entreprises, chacune à hauteur d'environ -1 point.

Avec l'utilisation massive de l'activité partielle, l'emploi a beaucoup moins baissé que l'activité économique

Après une accélération en 2019 (+ 266 100 emplois en fin d'année par rapport à la fin d'année 2018, après 171 500), l'emploi salarié privé a diminué en 2020 (- 332 300) : l'ampleur de la baisse a cependant été bien moindre (- 1,7 % par rapport à fin 2019) que pour l'activité économique. Le dispositif d'activité

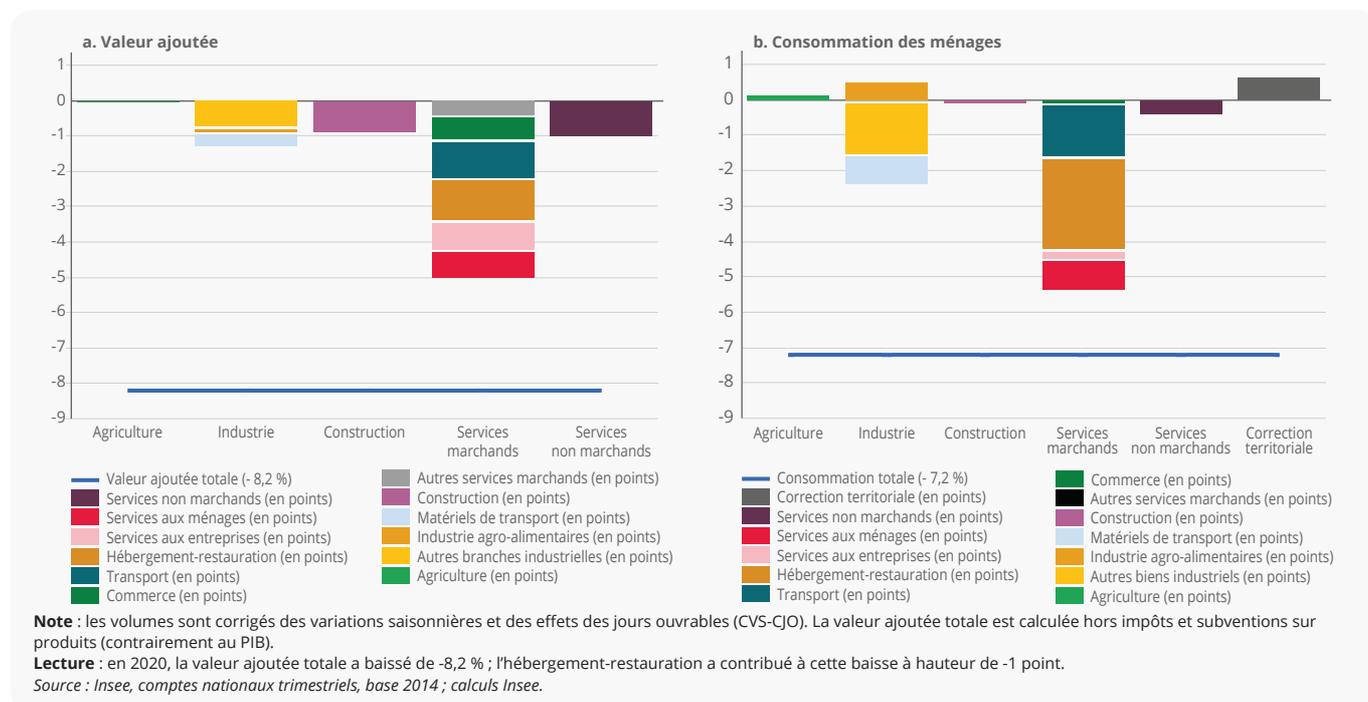
partielle, considérablement renforcé dès le début de la crise sanitaire, a été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver une grande partie de leurs salariés empêchés de travailler : en avril 2020, 8,4 millions de salariés ont ainsi été concernés³.

Le taux de chômage a connu des mouvements contraires et atypiques en 2020 : le contexte des deux confinements a en effet rendu difficiles, voire impossibles, les démarches de recherche active d'emploi, affectant par conséquent la mesure du taux de chômage⁴. Ces effets « en trompe-l'œil » expliquent la baisse du taux de chômage au deuxième trimestre et en partie la baisse survenue également au quatrième trimestre : le taux de chômage s'y est situé à 8 % de la population active, soit quasiment le même niveau qu'un an auparavant (après 8,1 % fin 2019).

En moyenne, le pouvoir d'achat des ménages et le taux de marge des entreprises ont été préservés, grâce aux mesures de soutien

Après une évolution particulièrement dynamique en 2019 (+ 3,4 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé plus modérément en 2020 (+ 1,0 %). D'une part, la masse salariale a diminué (- 4,1 %, conséquence des destructions d'emploi et de la mise au chômage partiel de nombreux salariés). C'est aussi le cas des revenus de la propriété

► 3. Les baisses d'activité ont surtout été concentrées dans les branches les plus directement concernées par les restrictions sanitaires



3 Situation sur le marché du travail au 26 avril 2020, Dares.

4 Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

(- 12,6 %) – reflétant en particulier le recul des dividendes versés. Cependant, les dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité), ainsi que les stabilisateurs automatiques (assurance chômage, RSA, impôts) ont permis au revenu des ménages de globalement résister. Les prestations sociales ont ainsi augmenté de 9,5 %, tandis que les impôts sur le revenu et le patrimoine ont diminué à - 3,6 %. Le fonds de solidarité a notamment limité la baisse de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (- 0,6 %). Par ailleurs, le déflateur de la consommation des ménages a ralenti avec l'inflation en 2020, à + 0,6 % après + 0,8 %. Finalement, le pouvoir d'achat a fortement ralenti à 0,4 %, après 2,6 % ► **figure 4**, tandis que le pouvoir d'achat par unité de consommation s'est maintenu (0,0 %).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a chuté de 8,5 %. Le taux de marge a certes baissé lui aussi, mais dans une moindre mesure, à 31,7 % (après 33,4 % en 2019), soutenu par les dispositifs de soutien mentionnés précédemment (fonds de solidarité notamment et chômage partiel). Il revient ainsi à un niveau proche de celui observé entre 2015 et 2018, après avoir temporairement augmenté en 2019 sous l'effet principalement de l'enregistrement du CICE. ●

Auteur :

Aliette Cheptitski (Insee)

► **4. En 2020, le pouvoir d'achat a résisté, la hausse des prestations et la baisse des prélèvements obligatoires ayant compensé la baisse des revenus d'activité**

